

## Coup dur pour le logement social !

Le gouvernement prévoit à l'article 99 du projet de loi de finance de 2011 un prélèvement annuel d'au moins 2% de la masse des loyers perçus par les organismes HLM. Coup dur pour le logement social ! La diminution des capacités financières des organismes va accroître la détérioration du parc existant, ainsi de nombreux travaux d'entretien et de réparation ne pourront plus être menés. Cela entrainera également une baisse mécanique de la construction. Cette nouvelle orientation est socialement injuste car plutôt que de faire jouer la solidarité nationale, ce seront désormais les locataires actuels du parc HLM qui financeront les futurs locataires. Cette mesure est économiquement contre-productive, elle met en difficulté les bailleurs et les collectivités qui ont permis jusqu'à présent d'amortir les effets de la crise en soutenant fortement l'activité du bâtiment pourvoyeur de nombreux emplois. Pour 2011 ce sont près de 32 000 emplois sur le territoire national qui ne pourraient pas être maintenus si d'aventure l'Etat persiste à réduire les capacités d'investissement. Au moment où la performance des logements est inscrite dans les objectifs du Grenelle de l'environnement, la diminution drastique des aides va rendre illusoire leur réalisation. L'Etat se doit d'assumer pleinement ses missions car le logement social a un rôle fondamental dans la vie de milliers de familles. Pour Montbéliard qui compte un peu plus de 5 000 logements sociaux dans 3 organismes, cette ponction aura de lourdes conséquences. Exemple : pour Habitat 25, cela équivaut à un prélèvement de 750 000 € en 2011, soit 50% de sa capacité d'autofinancement.

Les élus de la majorité – liste « Montbéliard, un projet, une passion »